

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 9 du 1er avril 2008 - 2 pages

Actualité

STADES :

Alors que la végétation se développe plus ou moins vite, les conditions climatiques de mars ont fortement perturbés les interventions : semis de pois, féverole ou orge de printemps non terminés, rares semis de betteraves réalisés, traitements régulateurs et herbicides sur céréales retardés.

COLZA : majorité de parcelles au stade E (boutons séparés) avec de 1 à 30% de plantes avec premières fleurs. Quelques situations tardives sont encore au stade D2.
BLE TENDRE : épi 1-2 cm à épi 4-7 cm (pratiquement 1 noeud) pour des semis de fin septembre - début octobre (CAPHORN notamment).
BLE DUR : épi 0,5 à 1,5 cm.
ORGE HIVER : épi 2 à 8 cm.
ORGE PTPS : 3 feuilles à début tallage.
POIS PRINTEMPS - FEVEROLE : levée à étalement premières feuilles.
POIS HIVER : 8 étages de feuilles.

Rouille jaune

De nouveaux cas de rouille jaune sont observés dans le nord de la région :
- sur TREMIE à Chars (95),
- sur TOISONDOR à Saint Jean les deux jumeaux (77).

La rouille brune n'a pas évolué, par contre on a des sorties de septoriose. Point complet la semaine prochaine.

Ravageurs colza

Les dégâts de charançon de la tige sont toujours rares. Les captures de **méligèthes** sont en augmentation par rapport à la semaine dernière mais les infestations restent toujours limitées avec le temps instable. Sur les 3/4 des parcelles observées, on note 0 à 1 méligèthe par plante. Pour les autres, les attaques sont en général de l'ordre de 1 à 4 méligèthes par plante, et exceptionnellement plus : 7 par plante à Saint Jean les deux jumeaux sur un stade D2 en conditions très favorables(vallée + proximité bois), 30 par plante à Chars (95) sur un stade E, près de bois.

Observez les parcelles lors des périodes ensoleillées annoncées dans la semaine. N'intervenir qu'en cas de dépassement des seuils : 3-4 insectes / plante au stade boutons visibles (D2), 7 à 8 au stade boutons séparés (E). Sauf infestation exceptionnelle, le risque méligèthe est réduit en présence de fleurs, qui vont attirer préférentiellement l'insecte et donc éviter les avortements de boutons.
Ne pas utiliser de malathion si présence de fleurs.

En bref

Sclérotinia

L'arrivée des fleurs marque le début du risque sclérotinia. Une fiche jointe fait le point sur les attaques de l'an passé et les conseils 2008.

Comme signalé la semaine passée, des apothécies (organes de fructification des sclérotes) sont déjà présentes dans certains de nos observatoires, notamment dans le Val d'Oise, le secteur de Coulommiers et quelques sites de l'Essonne. Cela signifie que des spores peuvent déjà être projetées, et des contaminations avoir lieu sur les fleurs déjà ouvertes, avec les conditions climatiques actuelles.

Ravageurs protéagineux

Le risque **thrips** s'éloigne avec l'étalement des premiers étages de feuilles, et les populations sont en général faibles (< 1 / plante).
Pas de morsures de **sitones** pour l'instant, en attente de l'amélioration de la météo.

Maladies des orges

Résistances

D'après la note commune INRA - SPV - ARVALIS.
En France, la résistance d'Helminthosporium teres aux QoIs (strobilurines) est bien implantée. La mutation se situe en position 129 (cytochrome b) et induit des niveaux de résistance faibles à modérés. En situation de résistance, l'efficacité des strobilurines peut être fortement affectée. C'est le cas de l'azoxystrobine mais pas celui de la picoxystrobine ni de la pyraclostrobine ; le statut de la trifloxystrobine et de la fluoxastrobine reste incertain.

Une dérive de sensibilité des IDM (triazoles) est observée, associée à une dérive de l'efficacité de ces fongicides. Le prothioconazole reste le produit le plus

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : N. THERRE

Publication périodique
C.P.P.A.P
n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2008:
87 euros (papier)
76 euros (fax)
68 euros (mail)

efficace de la famille sur cette maladie.

Cyprodinil et boscalid constituent deux autres modes d'action, non concernés actuellement par la résistance.

Recommandations : Toujours associer les strobilurines avec des fongicides efficaces présentant d'autres modes d'action (en particulier prothioconazole ou cyprodinil).

Situation 2008

Comme l'an pasé à la même date, et à des stades comparables, c'est la rouille naine qui est la principale maladie rencontrée. Petite différence, elle est actuellement visible sur les feuilles 5 définitives (la F3 étant celle qui pointe actuellement), alors qu'en 2007 elle était déjà sur quelques F4. La sortie de pustules sur les F4 ne va pas tarder.

Pour les autres maladies, l'oïdium est relativement peu présent. La rhynchosporiose est surtout présente en vallée (de la Seine, de la Marne, de l'Essonne..). L'helminthosporiose évolue, avec des taches récentes.

Retrait carbaryl

La Directive 2006/59/CE du 28 juin 2006 a revu à la baisse un certain nombre de LMR dans les fruits et légumes. Cette directive, transposée par l'arrêté du 07 novembre 2006, est entrée en application le 30 décembre 2006. En application de cette directive, le Ministre de l'agriculture et de la pêche a décidé de mettre en œuvre un ensemble de mesures de gestion afin de garantir le respect de la santé du consommateur :

- retrait d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques contenant du **carbaryl** pour tous les usages ne permettant pas de garantir le respect des nouvelles limites maximales de résidus (LMR) communautaires pour cette substance active, avec absence de délais à la commercialisation, à la distribution et à l'utilisation. Les décisions individuelles ont été notifiées aux sociétés détentrices.

Les 14 spécialités phytopharmaceutiques visées par cette mesure, ainsi que les usages concernés par le retrait d'AMM, sont répertoriés dans le tableau figurant en annexe I.

Les spécialités contenant du carbaryl ne peuvent plus être commercialisées, distribuées et utilisées si les usages ne sont plus autorisés, et doivent être étiquetées en conséquence. Les spécialités commerciales concernées détenues par les distributeurs et par les utilisateurs sont des déchets. Le détenteur de ces déchets est responsable de leur élimination, et tenu de procéder à leur élimination conformément à l'article L.541-2 du code de l'environnement.

- pour les 3 spécialités phytopharmaceutiques figurant en annexe II : en fonction de la spécialité, retrait d'AMM avec délais accordés à la commercialisation et/ou à l'utilisation pour leurs usages respectifs mentionnés dans cette même annexe. Les décisions individuelles ont été notifiées aux sociétés détentrices. Les spécialités commerciales concernées, détenues par les distributeurs après la date limite de commercialisation, et par les utilisateurs après la date limite d'utilisation, sont des déchets. Le détenteur de ces déchets est responsable de leur élimination, et tenu de procéder à leur élimination conformément à l'article L.541-2 du code de l'environnement.

ANNEXE I

NOM	FIRME	USAGE
BIOTERRA MILDIOU DORYPHORES	BIOTERRA	POMME DE TERRE * DORYPHORE - MILDIOU TOMATE * DORYPHORE - MILDIOU
CARBA BOUILLIE 2000	LS LABO	POMME DE TERRE * DORYPHORE
CARBAFOR 85	CMPA	PECHER * TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER POMMIER * CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES VIGNE * TORDEUSES (COCHYLIS ET/OU EUDEMIS) POMME DE TERRE * DORYPHORE ASPERGE * CHENILLE A FOURREAU (Trait de sol) - ASPERGE * CRIOCERE AUBERGINE * DORYPHORE TOMATE * ALTISES - DORYPHORE
CARBATOX	SIPCAM PHYTEUROP	PECHER * TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER POMMIER * CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES POMME DE TERRE * DORYPHORE
DORYPHORES MILDIOU BASF HJ	COMPO HORTICULTURE ET JARDIN	POMME DE TERRE * DORYPHORE - MILDIOU
E A POMME DE TERRE PULVERISATION S	EURO ABSORBANTS	POMME DE TERRE * DORYPHORE – PUCERONS – MILDIOU
EURO-APPRO I1	EURO-APPRO	POMMIER * CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES POMME DE TERRE * DORYPHORE ASPERGE * CHENILLE A FOURREAU (trait de sol)
GESAL POMME DE TERRE POUDRAGE S	NOVAMEX	POMME DE TERRE * DORYPHORE - MILDIOU
GESAL POMME DE TERRE PULVERISATION S	NOVAMEX	POMME DE TERRE * DORYPHORE - MILDIOU
PARCOUR DORYPHORES ET MILDIOU	PARCOUR SARL	POMME DE TERRE * DORYPHORE - MILDIOU TOMATE * DORYPHORE - MILDIOU
SEV 85 FERT	FERTICHEM SARL	POMMIER * CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES POMME DE TERRE * DORYPHORE ASPERGE * CHENILLE A FOURREAU (Trait de sol) - CRIOCERE AUBERGINE * DORYPHORE TOMATE * ALTISES - DORYPHORE
SEVIN L 85	CERTIS EUROPE BV	POMMIER * CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES POMME DE TERRE * DORYPHORE ASPERGE * CHENILLE A FOURREAU (Trait de sol) - CRIOCERE AUBERGINE * DORYPHORE TOMATE * ALTISES - DORYPHORE
VILMORIN MILDIOU - DORYPHORES SP	OXADIS	POMME DE TERRE * DORYPHORE - MILDIOU TOMATE * DORYPHORE - MILDIOU
VILMORIN MILDIOU DORYPHORES V TRAITEMENT PULV	OXADIS	POMME DE TERRE * DORYPHORE - MILDIOU

ANNEXE II

NOM	FIRME	USAGE	DELAI COMMERCIALISATION	DELAI UTILISATION
SEVIN L 85	CERTIS EUROPE BV	NOISETIER * BALANIN POMMIER * SUBSTANCE DE CROISSANCE	**30 mai 2008**	**20 novembre 2008**
SEVIN XLR PLUS	AVENTIS CROPSCIENCE FRANCE	NOISETIER *BALANIN	**Absence**	**20 novembre 2008**
CARBAFOR 85	CMPA	POMMIER * SUBSTANCE DE CROISSANCE	**Absence**	**20 novembre 2008**